

Les avantages du paiement par prélèvement sont les suivants :

- **Simplicité** : remplir le présent mandat est aussi simple qu'un chèque
- **Sécurité** : le bulletin de prélèvement "passe entre moins de mains qu'un chèque", il y a donc moins de risque de fraude ou perte
- **Surcoût par rapport au chèque** : aucun

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) ACTIVIMMO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ACTIVIMMO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

*** Champs obligatoires**
JE / NOUS SOUSSIGNÉ(S)
DÉBITEUR

	SOUSCRIPTEUR	CO-SOUSCRIPTEUR
Nom ou raison sociale*		
Prénom ou RCS*		

donne/donnant mandat à ActivImmo pour prélever, de manière ponctuelle, la somme

 en chiffres* :

 en lettres* :

Les coordonnées de votre compte (RIB à joindre)

Titulaire

 du compte *

 IBAN *

 BIC *

CRÉANCIER
ACTIVIMMO

87 avenue Kléber, 75116 Paris

ICS : FR 43 ZZZ 867368

Référence Unique de Mandat (RUM)

 Ne pas remplir, sera complété par Alderan après acceptation de votre dossier.

Fait à :

Date :

Signature(s)

Les informations communiquées dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles font l'objet d'un enregistrement dans un fichier informatisé par le responsable de traitement ALDERAN pour exécuter la souscription, le traitement des opérations, le respect des obligations réglementaires, légales, comptables et fiscales ainsi que le développement commercial.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition notamment à l'envoi de communications marketing. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : DPO – ALDERAN – 87 avenue Kléber, 75116, Paris (dpo@alderan.fr). Pour plus d'informations, veuillez lire notre politique de gestion des données sur le lien suivant : <https://www.alderan.fr/mentions-legales>